

PARLEMENT WALLON

SESSION 2001-2002

27 JUIN 2002

PROJET DE DÉCRET

**organisant le statut de la Société wallonne de financement
et de garantie des petites et moyennes entreprises,
en abrégé «SOWALFIN» ***

AMENDEMENT

proposé par

MM. M. Lebrun et Consorts

* Voir Doc. 371 (2001-2002) - N°s 1 à 4.

PROJET DE DÉCRET

**organisant le statut de la Société wallonne de financement
et de garantie des petites et moyennes entreprises,
en abrégé «SOWALFIN»**

AMENDEMENT

A l'article 10, ajouter un 5° rédigé comme suit :
«5° d'établir des indicateurs de performance pour ses
différentes activités.».

JUSTIFICATION

L'amendement vise à permettre une évaluation plus
fine de l'activité selon des indicateurs que le conseil
d'administration a la tâche d'établir.

M. LEBRUN
A. LIÉNARD